

AR Prefecture016-211603410-20260521-DEL_2026__6_9-DE
Reçu le 26/05/2026**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****VILLE DE SAINT-MICHEL (CHARENTE)**

L'an deux mil vingt-six, le vingt Mai, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-MICHEL** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame GODICHAUD Fabienne, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de Convocation du Conseil Municipal : 13 Mai 2026

ETAIENT PRESENTS : Mathilde AZZOUZ, Marlène BAILLY, Nicolas BARON, Jean-Luc BONNENFANT, Mariam BOUGETTE, Roland COSTE, Angélique DRILLAUD, Hélène DUBOIS, Jean-Luc FAUCHER, Gérard GARNON, Sarah GHEYSEN, Fabienne GODICHAUD, Thierry GUILLEBAUD, Dominique JOUBERT, Maryline LABROUSSE, Françoise LEBLANC, Françoise PINAUD, Agnès PREVOST, Emmanuel SIAME, Cyprien VERNEIL.

Excusés : Stéphane CHAPEAU, Gisèle LOVIAT, Jean-Michel MARINO,

Procurations : Stéphane CHAPEAU à Fabienne GODICHAUD - Jean-Michel MARINO à Jean-Luc BONNENFANT.

Secrétaire de séance : Marlène BAILLY

OBJET : TABLEAU DES EMPLOIS 2026

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 31/03/2026,

TITULAIRES					
Filière – Grade	Catégorie	Effectifs budgétaires	Variation	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché	A	1	- 1	0	0
Attaché principal	A	1	+ 1	1	0
DGS sur emploi fonctionnel (commune de 2 000 à 10 000 hab)	A	1		1	0
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	2		2	0
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1		1	1
Adjoint administratif	C	2		2	1
FILIERE TECHNIQUE					
Technicien	B	1		1	0
Agent de Maitrise	C	1		1	0
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	2		2	0
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	6		6	1
Adjoint technique	C	10		8	4

FILIÈRE SOCIALE					
SEM principal 1 ^{ère} classe	C	1		1	0
AR Prefecture					
FILIÈRE AGENT DE POLICE MUNICIPALE					
016-211603410-20260521-DEL_2026__6_9-DE					
Reçu le 26/05/2026					
Gardien-Brigadier	C	0		0	0
Brigadier Chef Principal	C	1		1	0
	Totaux	30		26	-
NON TITULAIRES					
Filière – Grade	Catégorie	Effectifs budgétaires	Variation	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
Adjoint technique	C	1		1	0
	Totaux	1		1	0

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après délibération,
VOTE : Pour : 22 - Contre : 0 - Abstention : 0

Après en avoir délibéré, il est décidé :

- D'adopter à l'unanimité le tableau des emplois proposé ci-dessus qui prendra effet à compter du 1^{ER} Mai 2026,

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Pour Copie conforme.
Au registre sont les signatures.

Le 21/05/2026,

Le Maire,

Ville de Saint-Michel
Récépissé Préfecture

Le 26/05/2026
Publié le 26/05/2026

Certifié exécutoire

Le Maire,

[Signature]



[Signature]